



Fanch Vidament, croquis, Belle Ile en Mer, 1980

**Fanch Vidament**  
peintre paysan

**Bulletin d'adhésion pour l'année :** .....  
**Association Fanch Vidament peintre paysan**

- Je souhaite adhérer individuellement et régler ma cotisation annuelle de 5 €
- Je souhaite compléter mon soutien par un don d'un montant de ..... €

Les dons sont déductibles d'impôts pour les particuliers : la réduction d'impôt est de 66 % de la somme versée, dans la limite de 20 % du revenu global et de 1000 €, grâce au reçu fiscal.  
Quand vous nous donnez 100 €, vous dépensez 34 €, et pour 50 €, vous dépensez 22 € !

→ Règlement par chèque ou espèces, pour un total : Adhésion + Don = ..... €

Nom ..... Prénom ..... Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse ..... Code Postal .....

Commune ..... Téléphone ..... / ..... / ..... / .....

Courriel .....

Je soussigné.e ..... déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association Fanch Vidament Peintre Paysan et m'engager à les respecter. J'autorise l'association à me communiquer par courrier électronique les informations sur la vie associative.

Le ..... à .....

Signature de l'adhérent.e

Signature d'Elisa Vidament, co-présidente

Chèque(s) à l'ordre de l'association Fanch Vidament Peintre Paysan, à retourner avec votre bulletin  
Association Fanch Vidament peintre paysan - Adresse : 10, Straed ar 19 a Viz Ebrel 22160 Saint-Nicodème  
Mail : asso@vidament-peintre.fr

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement. En application des art. 39 et suivants de la loi du 06/01/78 modifiée, dite «Loi informatique et libertés», vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'association par mail.